

FAUT QUE J'ARRÊTE MA THÉRAPIE.
MES PARENTS SONT DEvenus TROP VIEUX.
ILS SONT PLUS CAPABLES DE LE PRENDRE.



SOMMAIRE

VOLUME 18 • NUMÉRO 5 • SEPTEMBRE 2001

- 4 Lignes directrices TDAH
- 5 **Éditorial**
La contribution des psychologues à la lutte contre la pauvreté
- 6 **Déontologie**
La conciliation
- 7 **Chronique des affaires du Bureau**
Compte rendu de la réunion tenue le 8 juin 2001
- 8 Assemblée générale annuelle 2001
- 9 La remise des Prix de l'Ordre
- 14 Formation continue à Québec :
près de 125 psychologues y ont assisté
- 30 L'atelier sur la dangerosité homicide et suicidaire
en tournée au Québec
- 31 **Opinion**
Jeter le bébé avec l'eau du bain
- 32 Politique de soutien aux regroupements : du nouveau
- 34 Psychothérapie dans les centres jeunesse
- 36 **Chroniques**
Petites annonces • Activités des regroupements • Ateliers •
Colloques et congrès • En bref • Nouveaux membres
- 40 Cyberchronique
- 42 La recherche le dit



DOSSIER

EXPERTISE PSYCHOLÉGALE

- 16 **Expertise psycholégale et déontologie : un principe de cohérence**
 - Pratique liée au conflit
 - Méthodologies d'évaluation
 - Cohérence des conclusions
- 19 **Garde d'enfants : attitude des psychologues québécois**
 - Résultats d'un sondage auprès des psychologues
 - Garde d'enfants : papa ou maman ?
- 23 **3 étapes de l'évaluation des allégations d'agression sexuelle**
 - Hypothèses et évaluation psychologique
 - Contexte familial et observation des interactions
- 26 **L'aliénation parentale**
 - Nature et diagnostic du syndrome
 - Facteurs et catégories d'aliénation
- 28 **Quelques principes de l'expertise psycholégale neuropsychologique**
 - La neuropsychologie, pour mieux comprendre les conséquences d'un dommage cérébral
 - Diagnostic et tests psychométriques
 - Neutralité de l'expert